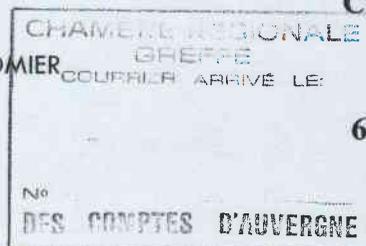


Montluçon le, 27 décembre 2005

Service : DGSA
V/correspondant : Mr JOMIER
Nos réf.: AJ/MCh
Poste : 1500



**Chambre Régionale des Comptes
d'Auvergne**
20, rue Barrière de Jaude
63057 CLERMONT-ED cedex 1



Madame la Présidente,

J'ai pris bonne note du rapport définitif du 17 décembre 2005. Ce rapport appelle, de ma part, les commentaires suivants sur le patrimoine et sur l'analyse de la situation financière de la Communauté d'agglomération.

A) En ce qui concerne le patrimoine, les écritures d'intégration passées, en grande partie en 2005, seront terminées en 2006.

B) S'il est vrai que la capacité d'autofinancement nette de la CAM est négative en 2003 du fait des baisses :

- de la DGF,
- des ressources de la TPU : le Conseil communautaire avait décidé de réduire la pression fiscale et de passer le taux de TPU de 19.51% à 18.21%,

Il n'en demeure pas moins que ces éléments avaient été programmés et pris en compte par nos services financiers dans l'élaboration de la prospective financière 2002 à 2006.

Au reste, comme je l'avais indiqué lors de la présentation du rapport provisoire, l'épargne nette redevient largement positive dès l'exercice 2004 : 1.171 M€ pour le budget principal et 1.712 M€ pour l'ensemble des budgets.

Epargne nette 2004

	Résultat de fonctionnement	Remboursement capital dette	CAF nette
Budget principal	+ 1 241 942,91	70 687,03	1 171 255,88
Budgets annexes	+ 1 434 173,34	893 188,75	540 984,59
TOTAL	+ 2 676 116,25	+ 963 875,78	1 712 240,47

... / ...

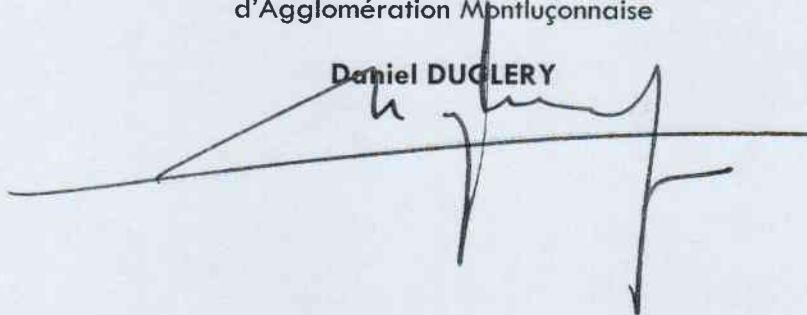
De même, pour augmenter le CIF et faire à nouveau progresser la DGF :

- au 1^o janvier 2004, le Centre Athanor a été transféré à la CAM réduisant d'autant les dotations de compensations ;
- un produit de TEOM a été voté en 2004 de 1 650 000 € et 1 898 882 en 2005 ;
- la politique d'aménagement des zones économiques favorisant l'implantation de nouvelles entreprises ce qui aura pour effet d'augmenter les bases fiscales de 5% en 2005 ;
- De nouveaux transferts pourraient intervenir en 2006, notamment le transfert de l'assainissement et éventuellement de l'eau ainsi que celui des écoles de musique ;

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Communauté
d'Agglomération Montluçonnaise

Daniel DUCLERY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Duclery', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.